

Rapport d'activité du comité 2010 - 2011

Le comité d'ACIDUL a été élu par son Assemblée générale le 19 octobre 2010. Il est composé de François Allisson (FDSC), Gaia Barazzetti (FTSR), Nayuta Brand (FBM), Antoine Chollet (SSP), Michael Hertig (Lettres), Benjamin Rudaz (FGSE), Carole Villiger (Lettres).

Conformément au règlement de l'association, le comité a désigné en son sein deux co-président-e-s : François Allisson et Michael Hertig ; ainsi qu'une trésorière : Gaia Barazzetti.

En cours d'année, le comité a été rejoint par Nicolas Turtschi (IDHEAP). Il n'y a pas eu de démission.

Le secrétaire général (SG), Antoine Bianchi, a effectué sa troisième année d'activité, avec un taux d'engagement à 12%. En cours d'année, le taux d'activité du SG a été augmenté à 15%. Antoine Bianchi a donné sa démission pour le 31 janvier 2011.

Depuis le 1er février, le secrétaire général est Damien Michelet, qui entame sa première année d'activité, avec un taux d'engagement à 15%.

Le comité s'est réuni en moyenne 1 fois par mois, et ses différents membres ont participé, au cours de l'année, à de multiples réunions, avec notamment la Direction (quatre rencontres formelles et deux rencontres informelles), le bureau de FAE et la CoPers. Le comité a également présenté l'association lors des rencontres organisées par les ressources humaines pour les nouveaux assistants en automne (en français) et au printemps (en anglais).

Parmi les activités principales du comité pour l'année 2010-2011, nous relevons :

1 Directive sur l'engagement des assistants

Une nouvelle directive de la Direction réglant la « Procédure d'engagement des assistants diplômés et des premiers assistants » est entrée en vigueur au 1er janvier 2011, accompagné d'un modèle d'annonce pour la mise au concours de ces postes. Cette directive fait suite à une prise de position commune de la FAE et d'ACIDUL au printemps 2010. La directive proposée répond en grande partie aux attentes d'ACIDUL, bien qu'elle ne puisse pour des raisons pratiques pas être étendue aux chercheurs sur fonds externes.

Il s'agit principalement de formaliser (sans excès) cette procédure, afin de garantir une sélection équitable et une prise de conscience, de part et d'autres, des enjeux d'un tel engagement :

- que l'assistant-e engagé-e soit soutenu-e par au moins deux membres de l'unité qui l'engage (dont le directeur ou président d'unité, qui est responsable de son cahier des charges, et, dans le cas des assistant-e-s diplômé-e-s, un-e directeur/-trice de thèse potentiel-le) et ne dépende donc pas pour la définition de son cahier des charges et pour le renouvellement de son contrat d'une unique personne ;
- que les charges liées à la place mise au concours soient détaillées dans l'annonce et dans un cahier des charges préalable, de sorte que l'assistant-e sache précisément pour quel type de travail il/elle est engagé-e, et qu'il/elle a le droit de consacrer 50% au minimum de son temps de travail à son projet de thèse ou à sa recherche personnelle.

L'expérience montre effectivement que de nombreux conflits entre les assistant-e-s et leurs directeurs/-trices de thèses et/ou leurs unités auraient pu être évités par une meilleure information lors de l'engagement. Le comité d'ACIDUL a veillé à ce qu'un accueil favorable soit fait à cette directive dans les différentes facultés de l'UNIL.

Le comité a suivi de près les conséquences de l'application de cette nouvelle directive. Une amélioration importante relevée dès lors est d'une part l'augmentation du nombre d'annonces, et d'autre part la disparition de la plupart des annonces contenant des informations illégales ou imprécises.

2 Fonctions à l'UNIL et éligibilité aux conseils

Le comité a relevé plusieurs ambiguïtés quand à la représentativité de certaines fonctions dans les conseils de faculté et d'unité. C'est le cas des doctorants FNS, des chercheurs FNS junior et senior. De facto, ces fonctions sont proches du corps intermédiaire, mais appartiennent pour les doctorants FNS au corps étudiantin et pour les chercheurs FNS au PAT.

Le comité a demandé à la Direction de statuer sur ces ambiguïtés. Cela a conduit la Direction à produire un document complet sur la base du tableau des fonctions dressé par ACIDUL qui spécifie l'appartenance de chaque fonction à un corps. Les conséquences principales de ce document sont de fixer, quant à la représentativité dans les conseils, l'appartenance des doctorants FNS au corps intermédiaire. Le document précise également à quelles conditions les suppléants peuvent ou non avoir un rôle de représentation.

3 Communication

Le comité a poursuivi sa politique de communication annoncée lors de la dernière AG. Le système des newsletters fonctionne bien. Leur impact auprès des membres du CI est difficile à mesurer, mais il semble qu'elles remplissent leur rôle d'information auprès des membres du CI sur les activités du comité et de la politique universitaire.

Un groupe de travail "communication" s'est créé. Sa première tâche a été la mise à jour en profondeur de la brochure destinée aux nouveaux membres. Ce travail est en train de s'achever. Le prochain projet du groupe de travail consiste dans l'élaboration d'une FAQ destinée aux membres du CI.

La création de ce groupe de travail a également été l'occasion à différents membres d'exprimer le besoin de mieux définir le rôle respectif des associations facultaire vis-à-vis d'ACIDUL et vice versa. Une rencontre des associations du corps intermédiaire à

l'UNIL incluant l'IDHEAP est agendée au 12 octobre 2011. Cette rencontre sera l'occasion pour les associations de présenter aux autres leurs domaines d'activité et les dossiers sur lesquels chaque association travaille. Les rôles au niveau facultaire et au niveau de l'université pourront être mieux définis, et la communication entre associations améliorée.

Enfin, le comité a agendé un nouveau forum de discussion sur le modèle de celui organisé l'année passée sur le problème des fonctions. Ce forum aura pour thème le doctorat et aura lieu le 29 novembre prochain. Divers acteurs de la politique universitaire suisse et romande interviendront : Dominique Arlettaz, recteur de l'UNIL, Angelika Kalt, vice-présidente du FNS, Denis Billote, secrétaire générale de la CUSO, et Lukas Baschung, chercheur spécialisé dans les institutions universitaires.

4 Politique romande et nationale du corps intermédiaire :

Le comité a poursuivi sa réflexion sur les limites de son champ d'action. Les interlocuteurs privilégiés d'ACIDUL pour toutes les questions concernant les conditions de travail, de formation, de recherche du corps intermédiaire et des doctorants ont historiquement été la Direction de l'Unil et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture de l'Etat de Vaud. Or, de nombreuses décisions concernant directement ces conditions ne se prennent pas (ou plus) dans le seul canton de Vaud. De nombreuses instances, comme le FNS (pour le financement des doctorats et de la recherche post-doctorale) ou la CUSO (pour la formation doctorale) participent de façon croissante à ces décisions. Idéalement, une organisation nationale regroupant toutes les associations du corps intermédiaire et des doctorants pourrait obtenir une représentation dans ces instances, si ce n'est pour avoir une voix prépondérante, au moins pour être au courant des informations importantes bien plus tôt qu'aujourd'hui.

Sur le terrain, l'existence d'Actionuni, association au niveau nationale du corps intermédiaire, rend les choses plus compliquées. ACIDUL a démissionné d'Actionuni il y a quelques années déjà, et n'est pas prête à y adhérer à nouveau. Les conditions ne sont toujours pas réunies pour croire qu'Actionuni défendra nos intérêts. Le comité a donc expérimenté cette année deux prises de contacts, avec la VAUZ et la CUSO.

Le comité a rencontré en mars 2011 le président de la VAUZ (Vereinigung akademischer Mittelbau der Universität Zürich), notre association sœur de Zurich. La VAUZ n'a pas adhéré à Actionuni pour les mêmes raisons qui nous ont poussé à démissionner de cette association. Cette rencontre était fructueuse. Nous avons échangé nos points de vue sur nos dossiers respectifs, et nous sommes tombés sur un accord de principe. Si une action nationale requiert notre attention, ACIDUL et la VAUZ pourraient rédiger une prise de position, que nous pourrions proposer de faire signer aux autres associations le cas échéant.

Le comité a également pris contact avec la CUSO (Conférence Universitaire de Suisse Occidentale) par l'intermédiaire de son secrétaire général, Denis Billote. Ce dernier est parfaitement favorable à une participation de nos associations dans leur structure. Nous devons nous coordonner avec Neuchâtel, Genève, Fribourg, l'EPFL et éventuellement les universités partenaires (Berne, Bâle, ...) pour organiser cette représentation.

La représentation au niveau supra-cantonale est un grand chantier, mais nécessaire étant donné que les leviers politiques à notre disposition commencent à ne plus suffire pour défendre nos intérêts. La réflexion et les prises de contacts comme ceux réalisés avec la CUSO et la VAUZ doivent se poursuivre.

5 Prise de position assistants-étudiants : état du projet

Le comité a rencontré à trois reprises le bureau de la FAE pour poursuivre la réflexion sur la fonction d'assistant-étudiant. Le travail de fond se poursuit. Le comité pense arriver à une prise de position avec la FAE lors de l'année 2011-2012.

6 Règlement général des études : état du projet

La première version du RGE a été approuvée par le Conseil de l'Université. Les facultés ont un an pour l'appliquer. Les points du règlement qui ne nécessitent pas d'adaptation dans les facultés entrent en vigueur dès le 20 septembre 2011.

Le Conseil de l'Université a voté la création de deux nouveaux groupes de travail:

- un sur les sessions d'examen et la notion de session d'examen partielle
- un autre sur la multiplication des évaluations.

Ces groupes de travail incluront la participation du corps intermédiaire. Nous n'avons pas encore reçu de nouvelles au sujet de ces groupes.

7 Soutien scolaire

Le comité est toujours impliqué dans deux projets de soutien scolaire :

1. Il est actif dans le projet d'accompagnement scolaire du quartier de la Bourdonnette en proposant aux assistants de s'engager bénévolement pour la surveillance des devoirs. Un appel auprès du CI a été relancé il y a peu, les bénévoles actuels étant arrivés en fin de contrat. Pour l'instant deux personnes ont manifesté leur intérêt. Elles ont été redirigées vers la responsable du projet.
2. Il participe financièrement au projet mis en place par la FAE d'aide aux devoirs dans le quartier de Boissonnet.